



SAINT-HIPPOLYTE

ÉLECTION MUNICIPALE 2021

Vote par anticipation : Dimanche 31 octobre

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre



FORMULAIRE DE DEMANDE D'EMPLOI – PERSONNEL ÉLECTORAL

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone - Jour :	Téléphone - Soir :
Adresse courriel :	
Avez-vous déjà travaillé à une élection municipale, provinciale ou fédérale ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Expérience de travail électoral ou autre (précisez) :	

POSTE(S) CONVOITÉ(S) :	
<input type="checkbox"/> Préposé(e) à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)	<input type="checkbox"/> Scrutateur
<input type="checkbox"/> Préposé(e) à l'accueil et à la table de vérification de l'identité des électeurs	<input type="checkbox"/> Secrétaire
<input type="checkbox"/> Préposé(e) au respect des règles sanitaires	<input type="checkbox"/> Remplaçant(e)
Disponibilités :	Disponibilités – Formation obligatoire (date à confirmer) :
<input type="checkbox"/> Vote par anticipation : 31 octobre 2021 de 8h30 à 20h30	<input type="checkbox"/> En après-midi
<input type="checkbox"/> Jour du scrutin : 7 novembre 2021 de 8h30 à 21h30	<input type="checkbox"/> En soirée
Note : Nous ne pouvons garantir votre choix de poste	

SIGNATURE	
Signature ou nom et prénom ⁽¹⁾ : _____	Date : _____
<small>(1) Je comprends que ma signature ou mon nom et prénom fait office de signature officielle et légale</small>	

TRAVAIL DE NATURE PARTISANE

Veuillez prendre note qu'un membre du personnel électoral ne peut se livrer à une activité partisane les jours prévus pour l'exercice de ses fonctions.



SAINT-HIPPOLYTE

ÉLECTION MUNICIPALE 2021



Vote par anticipation : Dimanche 31 octobre

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre

FONCTIONS – PERSONNEL ÉLECTORAL

PRÉPOSÉ(E) À L'INFORMATION ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE (PRIMO)

350 \$/jour BVA

- Assiste le responsable de salle dans la gestion de la salle et du personnel;
- Accueille les électeurs à l'entrée du local, valide les pièces d'identité et les dirige vers un bureau de vote libre;
- S'assure qu'aucun électeur n'est importuné dans l'exercice de son droit de vote;
- Veille à ce que seuls les électeurs présents sur les lieux d'un bureau de vote à l'heure prévue pour sa fermeture et qui n'ont pu voter avant cette heure soient admis à y exercer leur droit de vote après cette heure;
- Veille à ce que seules les personnes autorisées soient présentes ou aient accès au bureau de scrutin, à un bureau de vote ou à la table de vérification de l'identité des électeurs;
- Avise le responsable de salle de toute situation qui exige son intervention.

350 \$/jour BVO

SCRUTATEUR

270 \$/jour BVA

- Gère le bureau de vote;
- Assure le bon déroulement du scrutin et maintient le bon ordre à son bureau de vote;
- Facilite l'exercice du droit de vote et assure le secret du vote;
- Valide la qualité d'électeur;
- Remet à l'électeur le bulletin de vote;
- Procède au dépouillement des votes.

250 \$/jour BVO

SECRÉTAIRE

250 \$/jour BVA

- Indique sur la liste électorale le fait que l'électeur a voté;
- Gère la liste électorale;
- Inscrit dans le registre du scrutin les mentions relatives au déroulement du vote et assiste le scrutateur.

230 \$/jour BVO

PRÉPOSÉ(E) À L'ACCUEIL ET À LA TABLE DE VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DES ÉLECTEURS

200 \$/jour BVA

- Accueille les électeurs à l'entrée de la salle de votation;
- S'assure que l'électeur a en sa possession sa carte de rappel et sa pièce d'identité et les dirige vers un bureau de vote;
- Vérifie l'identité des électeurs qui n'ont pu établir leur identité.

200 \$/jour BVO

PRÉPOSÉ(E) AU RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

200 \$/jour BVA

- Voit à désinfecter les surfaces;
- S'assure du respect des règles sanitaires en vigueur (port du masque, distanciation et désinfection des mains).

200 \$/jour BVO

REPLAÇANT(E)

50 \$/ jour

- Se présente à l'heure d'arrivée du personnel électoral et effectue le remplacement en cas d'absence d'un membre du personnel électoral le matin du vote par anticipation ou du jour du scrutin;
- Demeure disponible pendant toute la journée du vote par anticipation ou du jour du scrutin en cas de besoin.

ou le taux de la fonction remplacée, s'il y a lieu

FORMATION

40 \$

Une formation d'environ 1 h 30 est requise et obligatoire pour le personnel électoral.

BVA : Vote par anticipation BVO : Scrutin général

Veillez retourner le formulaire dûment rempli à : election@saint-hippolyte.ca ou au 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1